



DES TERRES, PAS D'HYPERS!

SAUVONS NOS VILLES, SAUVONS NOS SOLS!

La *fédération Des terres pas d'hypers !* reçue au Ministère de la Transition écologique et solidaire le 20 février 2018 à 15 H : **STOP à la prolifération des projets commerciaux inutiles, imposés et illégaux!**

Nos collectifs et associations dénoncent partout en France, les atteintes sociales, économiques et environnementales que d'immenses centres commerciaux et de loisirs marchands font subir au territoire.

Nous demandons à Monsieur Nicolas HULOT, Ministre de la Transition écologique et solidaire, un **MORATOIRE sur les centres commerciaux, de "culture et loisirs" et sur les grandes surfaces** et un changement de la **législation pour PROTÉGER LES SOLS** afin que puissent se réaliser des aménagements réellement conçus pour l'intérêt général des citoyens.

Ces projets commerciaux et de loisirs marchands entraînent une artificialisation galopante et irréversible d'espaces naturels ou à fort potentiel agronomique. Si l'on additionne le nombre total des surfaces que nous souhaitons préserver de la bétonisation, nous atteignons les 10411 hectares, soit plus de 104 km², presque autant que la superficie de la ville de Paris (ou 14873 terrains de foot).

Les abus de position dominante de la grande distribution et promoteurs immobiliers associés pèsent sur les revenus des producteurs et entraînent faillites, fermetures, développement de friches commerciales. Le commerce de proximité, le commerce indépendant, la vitalité des centres villes sont partout menacés.

La réflexion menée, dans le nouveau gouvernement, sur les moyens de freiner l'artificialisation des sols, en particulier par le ministre de la transition écologique et solidaire, nous a conduits à souhaiter une **rencontre avec l'un de ses représentants dans ce contexte favorable**, rencontre qui vient de nous être accordée. Nous nous réjouissons de cette marque d'intérêt pour notre fédération et nous espérons, à cette occasion, faire valoir notre point de vue et être informés de **mesures fortes en faveur d'une meilleure régulation et du respect de la législation existante**.

Site internet: [Des terres, pas d'hypers !](#) et [Liste des collectifs](#) , dossier de presse en PJ

Contact: Martine DONNETTE, 06 20 40 26 78

Fédération Des terres, pas d'hypers !

Siège : 87 bd Jean Rostand 45800 Saint-Jean de Braye - Préfecture du Loiret N° W452013260

Contact : desterrespasdhypers@gmail.com tel : 04 42 09 68 40 <http://desterrespasdhypers.fr>